



Sauveteur-secouriste du travail (SST) - Initial

1/2

Ref. SF1

INFORMATIONS



2 jours (14 heures)

Présentiel



Publics concernés

Tout salarié des entreprises, de l'Etat ou des Collectivités territoriales ; Formation & handicap : se rapprocher de notre référent handicap



Pré-requis

Aucun



Intervenant

Formateur titulaire du certificat de « Formateur SST » de niveau 1 habilité par l'INRS.



Moyens pédagogiques

- Ordinateur et vidéo- projecteur ;
- Mannequins de réanimation cardio-pulmonaire (adulte, enfant, nourrisson) et coupe de tête articulée ;
- Défibrillateur Automatisé Externe ;
- Matériel de simulation pour mise en situation ;
- Matériel de maquillage et de simulations de blessures (plaies, brûlures, doigt sectionné) ;
- Tapis de sol pour les exercices pratiques ;
- Documents et bibliographies techniques : Plan d'Action Prévention SST de l'INRS, fiche synthèse des gestes de secours, fiches de scénari de mises en situations, plan d'intervention SST de l'INRS, support pédagogique SST du formateur ;
- Livret pédagogique aide-mémoire « Sauvetage secourisme du travail » de l'INRS remis à chaque stagiaire et un autocollant.



Effectif & modalité

4 minimum à 10 personnes maximum



Évaluation

- Dans les cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitude physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation ;
- Délivrance d'un certificat SST conforme à la réglementation de l'INRS ;
- Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences (MAC) pour prolonger à nouveau son certificat de 24 mois ;
- Il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un MAC plus fréquent.
- Cette formation est sanctionnée par une « Attestation individuelle de fin de formation » ;
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.



Tarifs

Inter : 240 €HT pour 2 journées d'animation

Intra (hors adaptation spécifique) : 1 200€ HT pour 2 journées d'animations

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être capable de porter les premiers secours à toute victime d'un accident ou d'un malaise ;
- Être acteur de la prévention dans l'entreprise.

PROGRAMME

Domaine de compétence 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident de travail

1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise

- Identifier le cadre juridique du rôle du SST ;
- Délimiter son champs d'intervention en matière de secours.

2. Protéger de façon adaptée

- Mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations ;
- Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées ;
- Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant, sans s'exposer soi-même.

3. Examiner la victime

- Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée ;
- Reconnaître les autres signes affectant la victime ;
- Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre.

4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime

- Définir les différents éléments du message d'alerte ;
- Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ;
- Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même.

5. Secourir la victime de manière appropriée

- Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer ;
- Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques ;
- Surveiller jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou

l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin dans ces situations :

- La victime saigne abondamment ;
- La victime s'étouffe ;
- La victime se plaint d'un malaise ;
- La victime se plaint de brûlures ;
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements ;
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment ;
- La victime ne répond pas, elle respire ;
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas ;

Sauveteur-secouriste du travail (SST) - Initial

2/2

Ref. SF1

Domaine de compétence 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise ;
- Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise.

7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail

- Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées ;
- Déterminer des risques et leurs dommages potentiels.

8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

- Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement ;
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée ;
- Proposer, si possible, des pistes d'amélioration.